

RÉSUMÉ DES NORMES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION À L'INTENTION DES PARENTS

DOCUMENT À CONSERVER

PRÉSCOLAIRE

Suivre le développement de son enfant grâce à l'évaluation

Pour vous permettre de suivre adéquatement le cheminement de votre enfant et lui apporter le soutien dont il a besoin, l'école utilise différents moyens pour évaluer la progression de ses apprentissages et vous informer.

L'évaluation fait partie de l'apprentissage et de l'intervention pédagogique. À l'éducation préscolaire, l'évaluation se fait habituellement au cours des activités régulières de la classe. L'observation est le moyen privilégié d'évaluation et porte sur les attitudes, les comportements, les démarches, les stratégies et les réalisations de votre enfant. Il apprend aussi à participer à sa propre évaluation pour en arriver à reconnaître ses forces, ses défis et ses progrès.

Pour vous informer du développement des compétences de votre enfant, l'école vous fait parvenir périodiquement différentes formes de communication, dont une première communication écrite et trois bulletins, ou tout autre forme de communication comme par exemple, son portfolio qui souligne ses forces, les défis et les progrès.

Il importe de souligner que l'évaluation ne sert pas uniquement à situer votre enfant par rapport aux attentes du programme; elle s'avère surtout un moyen très important de l'aider à mieux se développer.

Le programme-cycle de l'éducation préscolaire se déploie en cinq domaines de développement qui ont une importance égale et qui doivent être pris en compte d'une manière synergie.

Domaines et compétences	Axes de développement	Composantes
Physique et moteur Accroître son développement physique et moteur	Motricité	<ul style="list-style-type: none"> • Explorer des perceptions sensorielles • Se représenter son schéma corporel • Développer sa motricité globale • Exercer sa motricité fine • Expérimenter l'organisation spatiale • Expérimenter l'organisation temporelle • Découvrir la latéralité • Expérimenter différentes façons de bouger
	Saines habitudes de vie	<ul style="list-style-type: none"> • Explorer le monde alimentaire • Expérimenter différentes façons de se détendre • S'approprier des pratiques liées à l'hygiène • Se sensibiliser à la sécurité
Affectif Construire sa conscience de soi	Connaissance de soi	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître ses besoins • Reconnaître ses caractéristiques • Exprimer ses émotions • Réguler ses émotions
	Sentiment de confiance en soi	<ul style="list-style-type: none"> • Expérimenter son autonomie • Réagir avec assurance
Social Vivre des relations harmonieuses avec les autres	Appartenance au groupe	<ul style="list-style-type: none"> • Démontrer de l'ouverture aux autres • Participer à la vie de groupe • Collaborer avec les autres
	Habiletés sociales	<ul style="list-style-type: none"> • Intégrer progressivement des règles de vie • Créer des liens avec les autres • Réguler son comportement • Résoudre des différends
Langagier Communiquer à l'oral et à l'écrit	Langage oral	<ul style="list-style-type: none"> • Interagir verbalement et non verbalement • Démontrer sa compréhension • Élargir son vocabulaire • Expérimenter une variété d'énoncés • Développer sa conscience phonologique
	Langage écrit	<ul style="list-style-type: none"> • Interagir avec l'écrit • Connaître des conventions propres à la lecture et à l'écriture • Découvrir des fonctions de l'écrit • Connaître les lettres de l'alphabet*
Cognitif Découvrir le monde qui l'entoure	Pensée	<ul style="list-style-type: none"> • S'initier à de nouvelles connaissances liées aux domaines d'apprentissage (mathématique; arts; univers social; science et technologie) • Exercer son raisonnement • Activer son imagination
	Stratégies	<ul style="list-style-type: none"> • S'engager dans l'action • Expérimenter différentes actions • Raconter ses actions

Compétences évaluées

Premier bulletin : physique et moteur, affectif et social

Deuxième bulletin : langagier et cognitif

Troisième bulletin : Les cinq compétences seront évaluées : physique et moteur, affectif, social, langagier et cognitif.

Nous vous rappelons les communications officielles que vous recevrez durant l'année scolaire.

Communications officielles de l'année	
1^{re} communication écrite	Vous recevrez une première communication avant le 15 octobre. Cette communication contiendra des renseignements qui visent à indiquer de quelle manière votre enfant amorce son année scolaire sur le plan de ses apprentissages et sur le plan de son comportement.
Premier bulletin	Le bulletin sera disponible sur le portail le 17 novembre. Ce bulletin couvrira la période du 31 août au 14 novembre.
Deuxième bulletin	Le deuxième bulletin sera disponible sur le portail le 16 mars. Ce bulletin couvrira la période du 15 novembre au 13 mars.
Troisième bulletin	Le troisième bulletin sera disponible sur le portail le 29 juin. Il couvrira la période s'échelonnant du 14 mars jusqu'à la fin de l'année.

À l'éducation préscolaire, conformément au régime pédagogique, les résultats sont transmis à l'intérieur des bulletins sous forme de cotes indiquant l'état du développement des compétences.

Il fait état du **cheminement** de votre enfant pour les bulletins 1 et 2.

Légende		
Cote	Étapes 1 et 2	Étape 3
A	L'élève se développe très bien.	L'élève dépasse les attentes du programme.
B	L'élève se développe adéquatement.	L'élève répond aux attentes du programme.
C	L'élève se développe avec certaines difficultés.	L'élève répond partiellement aux attentes du programme.
D	L'élève éprouve des difficultés importantes.	L'élève ne répond pas aux attentes du programme.

Au bulletin 3, le bulletin fait état du **niveau atteint au regard des attentes de fin de cycle**.

